

Nous vous accueillons...	<u>... au téléphone</u> 
<u>Immatriculation des véhicules (ex carte grise)</u>	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 <u>Numéro direct</u> : 03 84 77 70 88
<u>Permis de conduire</u>	Les mardi et jeudi matin, de 9h à 11h30 <u>Numéro</u> : 03 84 77 70 00
<u>Étrangers – Titres de séjour</u>	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 <u>Numéros directs</u> : 03 84 77 70 96 => délivrance des titres de séjour 03 84 77 70 95 => délivrance des documents pour enfants mineurs
<u>Étrangers – Autres démarches (asile, regroupement familial...)</u>	du lundi au vendredi de 9h à 11h30 <u>Numéro</u> : 03 84 77 70 00
<u>Acquisition de la nationalité française (naturalisations)</u>	Toute question relative à l'acquisition de la nationalité française relève de la préfecture du Doubs (Besançon) Accès et horaires d'ouverture sur http://www.doubs.gouv.fr/
<u>Cartes nationales d'identité</u>	Accueil à la mairie de votre domicile
<u>Passeports</u>	Accueil dans l'une des 14 mairies du département équipée d'une station biométrique
<u>Autres services</u>	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 <u>Numéro</u> : 03 84 77 70 00